

**AVIS MUNICIPAL**

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX**  
**LISTE DES CONCESSIONS AYANT ETE CONSTATEES**  
**A L'ETAT VISUEL D'ABANDON**

**Le Maire de la commune de SAINT-CYPRIEN (19130)**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

**AVISE**

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 04/03/25 dans le cimetière de Saint-Cyprien :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carré 1 - 7	29/05/1939	LAMARQUE	- FAMILLE VIRSOLVIT - ? ?
1 - Carré 1 - 8	12/07/1943	JEANJANNET Jean	- FAMILLE JEANJANNET* - ? ?
1 - Carré 1 - 15	05/10/1947	PASCAL Jean	- FAMILLE PASCAL - ? ?
1 - Carré 1 - 26	30/09/1928	DE LA BERNARDIE B.	- DE JOSSELIN Anne Marie Jocelyne - 28/07/1888 - SUENON DE JOSSELIN François - 09/05/1892 - DE JOSSELIN Annie née WILSON CRADOK - 19/01/1898
1 - Carré 1 - 35	11/08/1933	BARIL Victorine	- FAMILLE CHASSAGNAC - FAMILLE SOULI - ? ?
1 - Carré 1 - 44	11/03/1944	SAVIGNAC Charles	- FAMILLE LABORIE - FAMILLE SAVIGNAC - ? ?
1 - Carré 1 - 46	01/04/1954	MAZIN	- FAMILLE MAZIN - FAMILLE PALEIN - ? ?
1 - Carré 1 - 54	20/06/1933	PLUMAUZILLE Louis	- SEPAS Marie - 22/09/1901 - PLUMAUZILLE Antoine - 31/03/1888
1 - Carré 1 - 64	08/07/1932	PRAUDEL née DELMOND	- PRAUDEL Antoine - 1932 - PRAUDEL Anne née DELMOND - 1959
1 - Carré 1 - 74	01/12/1978	LOUBIGNAC Aimée née BLONDEL	- BLONDEL Armand - 1947

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession

en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de 1 an; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation, après un second et dernier procès-verbal de constat.

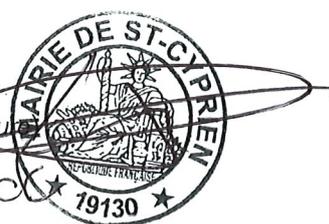
Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme [www.cimetieres-de-france.fr](http://www.cimetieres-de-france.fr), dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à SAINT-CYPRIEN, le mercredi 05 mars 2025

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

Dethozal, Franck



# CIMETIERE DE SAINT CYPRIEN



## LEGENDE

- ⊙ Emplacement inconnu
- Emplacement bâti
- Emplacement en pleine terre
- Emplacement en terre non matérialisé
- Emplacement simple projeté disponible 1.40 / 2.50
- Emplacement double projeté disponible 2.40 / 2.50
- Emplacement simple concédé non occupé 1.40 / 2.50
- Emplacement double concédé non occupé 2.40 / 2.50
- Limite de carrés

Emplacement justifiable d'une Procédure de reprise



## CARRÉ 5 LEGENDE

- Case concédée
- Case vide disponible
- Case projetée disponible
- Case occupée, non concédée

A titre indicatif :

- Equipement funéraire
- Pied de tombe
- Emplacement délimité par une ferronnerie
- Ouverture de caveau frontale

0,00 10,00

SAINT CYPRIEN		ITV	INTERVENTION	19
ATC	NC	FC		
TOPO	FC	FC		
EDI	FC	FC		
DAO	OE	OE		
LIV	EXT	EXT	02/01/2025	
MAJ1	COM	COM	COM	
MAJ2	COM	COM	COM	
PLAN PDR 1		Echelle 1/100		

BOISSIER N°: 202101144GEP19

Ce plan n'est pas orienté au nord pour faciliter le repérage des utilisateurs.